

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Biodev 2030 : quels sont les moteurs d'érosion de la biodiversité ?

GMNN  
Libreville/Gabon

LE Fonds mondial pour la nature (WWF) a organisé, le 21 avril dernier à Libreville, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement, la présentation du rapport de démarrage de l'étude menée par Biotope sur l'initiative Biodev 2030.

L'initiative Biodev 2030 porte sur l'analyse de l'érosion de la biodiversité au Gabon. Elle a pour but d'identifier les facteurs et les menaces qui pèsent sur les biodiversités dans les différents écosystèmes afin d'en réduire les pressions sur la nature à l'horizon 2050. Elle en est à sa 2e phase. Laquelle consiste en l'analyse des moteurs de l'érosion de la biodiversité pour en comprendre les dynamiques. C'est donc la présentation de cette analyse qui était au cœur de la rencontre de mercredi dernier.

Pour Stanislas Stephen Moula, directeur général de l'environnement, au terme de cette étude, il sera possible pour notre pays de prendre des engagements concrets et partagés entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé en matière de sauvegarde de

la biodiversité, conformément au "leader's pledge" formulé par le Gabon en 2020. M. Mouba estime que cette première étude, qui travaille à l'analyse des moteurs du déclin de la biodiversité, devra présenter les secteurs les plus impactant pour la biodiversité. Ceux déjà pré-identifiés, partage-t-il, étant entre autres, le secteur des mines, du pétrole avec ses rejets gaziers et autre torchage, le secteur agricole avec l'utilisation des pesticides. Même si, nuance Loïs Nontsé-Allela, coordinatrice du Biodev 2030, ce ne sont pas toujours les grands secteurs qui sont forcément les plus impactant.

Quoi qu'il en soit, pour le DG de l'environnement, "c'est le début du processus d'engagement du Gabon à la recherche des solutions pour préserver sa biodiversité autant faunique que florale".

L'initiative Biodev 2030 est coordonnée par le WWF et bénéficie d'un financement de l'Agence française de développement (AFD).



Photo: DR

Les acteurs du projet Biodev 2030 analysant les moteurs de l'érosion de la biodiversité.



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

## MAIRIE DE MOUILA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

<b>Date de lancement</b>	: 28 avril 2021
<b>Appel d'offres</b>	: N° 001/ML/CAB/MSG/IRA V/2021
<b>Projets</b>	: Travaux de construction
<b>Source de financement</b>	: Budget Municipal 2021 et 2022

**1. OBJET**

La Mairie de Mouila lance l'appel d'offres pour la réalisation des travaux suivants: construction du siège de la Mairie du 1er Arrondissement et la construction d'une Ecole Primaire dans le 1er Arrondissement de la Commune de Mouila.

**2. ALLOTISSEMENT**

Le présent appel d'offres est réparti en deux lots suivants:

Lot n°1 : Travaux de Construction du siège de la Mairie du 1er Arrondissement;  
Lot n°2 : Travaux de Construction d'une Ecole Primaire dans le 1er Arrondissement.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire que d'un seul lot.

**3. PARTICIPATION**

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCF A par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**MAIRIE DE MOUILA  
CABINET DU MAIRE  
SECRETARIAT GENERAL**

BP: 170 MOUILA/Gabon-Tel: 066 67 67 88 /077 53 78 46

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

**6. CRITERES D'EVALUATION**

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 31 mai 2021 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1 % du montant de chaque offre hors taxes.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

**8. OUVERTURE DES PLIS**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 31 mai 2021 à 11 heures.**

Le Directeur Général des Marchés



Eugène Pénafofon

Le Maire de la Commune de Mouila



Jean Norbert DİRAMBRA